

PROJET DE LETTRES ADRESSEES PAR M. LE RECTEUR

AUX CHEFS DU SERVICE ADMINISTRATIF

DU DEPARTEMENT

* * * * *
-!:-!:-!:-!:-!:-!:-!:-!:-!:-!:-

octobre 1946

Monsieur le

Les concours de l'Ecole Nationale d'administration, créé par l'ordonnance du 9 Octobre 1945 sont ouverts d'une part aux jeunes gens pourvus d'un Diplôme d'Enseignement Supérieur et d'autre part aux candidats, remplissant certaines conditions d'âge et ayant occupés pendant cinq ans au moins, un emploi de fonctionnaire, d'auxiliaire ou d'agent contractuel de l'Etat, des départements, des communes, des territoires d'outremer.

L'Université de Grenoble a été autorisée par décision du Ministre de l'Education Nationale à organiser un "Centre d'Etudes Politiques", destiné notamment à préparer les candidats au concours de l'Ecole Nationale d'administration.

Ce Centre commencera à fonctionner le 12 Novembre prochain. Son enseignement qui comprendra des cours et des séances de travaux pratiques, sera donné en fin de journées et le samedi après-midi, afin que les fonctionnaires résidant à Grenoble est la possibilité d'en profiter.

Je me permets de vous adresser ci-joint quelques exemplaires d'une notice sommaire relative à ce Centre, en vous priant de bien vouloir la tenir à la disposition de ceux de vos subordonnés qu'elle pourrait intéresser.

Agréer, Monsieur le ,